



PREFECTURE DE LA CHARENTE-MARITIME

SECRETARIAT GENERAL

La Rochelle, le 28 JAN 2010

DIRECTION DES RELATIONS
AVEC LES COLLECTIVITES
TERRITORIALES ET DE
L'ENVIRONNEMENT

BUREAU DES AFFAIRES
ENVIRONNEMENTALES

Affaire suivie par
Thomas KUPISZ

Tél. 05.46.27.44.41
Fax. 05.46.27.46.16

thomas.kupisz@charente-maritime.pref.gouv.fr

Mesdames, Messieurs,

Par un courrier en date du 26 novembre 2009, vous avez appelé mon attention sur la révision du Plan Départemental d'Élimination des Déchets Ménagers et Assimilés. Vous m'avez notamment fait part de votre souhait d'être associés aux travaux qui seront menés.

Les modalités de travail et de concertation qui présideront à la révision du plan sont en cours de définition.

Je ne manquerai pas de vous en tenir informés, dès qu'elles auront été arrêtées, afin d'associer au mieux tous les acteurs concernés par la révision du plan.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de ma considération distinguée.

Le Préfet,

Pour le Préfet
Le Secrétaire Général

Julien CHARLISSE

SURGERES ALERT'
44, rue Gambetta
17700 SURGERES